

TRImag'

MAGAZINE D'INFORMATION DU SICTOM NORD ALLIER

n°8 - décembre 2012

Dossier spécial :

Le plastique

Historique, chiffres du SICTOM, 2ème vie, expérimentation de l'extension des consignes de tri...

+ Bon de réservation composteur









En cette fin d'année 2012, le SICTOM Nord Allier souhaite poursuivre votre information et votre sensibilisation à la gestion des déchets et notamment à la réduction de leur quantité. Ce Trimag' n°8 vous dévoile les nouvelles dates et nouveaux lieux de distribution des sacs jaunes et d'installation de la déchèterie mobile. Vous trouverez également un dossier complet sur le(s) plastique(s) trop souvent source d'erreur pour le tri des emballages.

Il est plus que nécessaire que chacun participe à la réduction de sa production de déchets. En effet, régulièrement j'ai eu l'occasion de vous faire part du devenir du site de Chézy et plus particulièrement de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) dont l'exploitation dans sa forme actuelle se termine fin 2015, ainsi que des grands dossiers en cours.
Le SICTOM Nord Allier continue de travailler à la mise en œuvre de ces projets (extension de l'enfouissement, plateforme de compostage et Unité de Traitement Mécano Biologique), dans le cadre des orientations du plan départemental d'élimination des déchets en vigueur. Ces derniers ont fait l'objet d'une enquête publique du 12 novembre au 13 décembre 2012. Ces importantes réalisations, doivent permettre au SICTOM Nord Allier de continuer à traiter vos déchets, dans des conditions qui soient acceptables par tous, tant sur le plan environnemental que sur le plan socio-économique.

Pour être davantage informé, sensibilisé, convaincu, je vous invite en 2013 à faire comme près de 1000 personnes en 2012 à venir visiter le site du SICTOM Nord Allier à Chézy à partir du mois de mars. Vous trouverez des informations complètes sur la gestion des déchets, vous verrez fonctionner nos installations : centre de tri, déchèterie et l'enfouissement des ordures ménagères.

Enfin, j'attire votre attention sur l'importance de respecter les consignes de tri et de déposer vos déchets aux bons endroits. En moins d'un mois 2 agents du centre de tri ont été blessés par des seringues mises à la collecte sélective alors même qu'il existe des dispositifs spécifiques et sécurisés de collecte des déchets de soins. Ces personnes ont dû subir une procédure longue et stressante d'examens médicaux.
Autre exemple, à plusieurs reprises, des agents de collecte ont fait l'objet d'une visite de contrôle à l'hôpital après avoir été éclaboussés par divers produits « dangereux » placés dans les sacs poubelle. Ces quelques exemples montrent combien il est important d'orienter les différents déchets que nous produisons au quotidien vers les bons circuits de collecte et traitement.
Il est aussi essentiel de respecter l'utilisation des contenants (bacs, sacs, colonnes, etc), qu'ils soient votre propriété ou celle de vos voisins ou encore ceux installés en bordures des routes départementales.

Comptant vivement sur votre implication, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

René GIRAUD
Président du SICTOM Nord Allier

SOMMAIRE

Trimag'
Magazine semestriel d'information du SICTOM Nord Allier

Service communication
RD 779 – 03230 CHEZY
Tél. : 04.70.46.77.19 - Fax : 04.70.44.38.87
courriel : sictomnordallier@sictomnordallier.fr
Site Internet : www.sictomnordallier.fr

Directeur de publication : Président René GIRAUD
Rédacteur en chef : Véronique DAUBINET
Rédaction : Marion SANNER
Conception graphique, mise en page : Vincent TISSIER

Impression sur papier recyclé : Imprimerie TYPOCENTRE
Dépôt légal n° ISSN : 2103-3900
Tirage : 41 500 exemplaires.

LES RENDEZ-VOUS

Prenez date

FOIREXPO 2013
du 8 au 17 février à Moulins

Venez découvrir le tout nouveau stand du SICTOM Nord Allier, « Comme à la maison ». Vous trouverez dans cet appartement des astuces pour réduire vos déchets dans toutes les pièces de la maison.

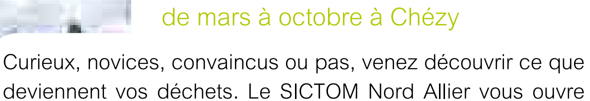
SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
du 1er au 7 avril

Comme tous les ans, le SICTOM Nord Allier se mobilise pour la Semaine du Développement Durable. Des animations et des expositions seront proposées sur tout le territoire, sur le thème de la réduction des déchets.



RENCONTRES CINÉMA NATURE 2013
du 8 au 14 avril à Dompierre-sur-Besbre

Pour la troisième année consécutive, le SICTOM Nord Allier participe aux Rencontres Cinéma Nature. Les animateurs proposeront des animations scolaires, un stand sur le compostage et le jardin malin, des astuces sur la réduction des déchets… Profitez-en !

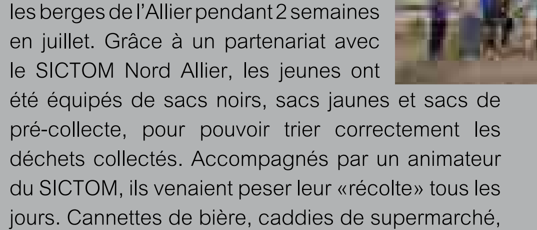


VISITES TOUT PUBLIC 2013
de mars à octobre à Chézy

Curieux, novices, convaincus ou pas, venez découvrir ce que deviennent vos déchets. Le SICTOM Nord Allier vous ouvre ses portes de mars à octobre. (visites gratuites, réservées aux plus de 6 ans).
Vous pouvez dès à présent vous inscrire au 04 70 46 77 19.
Les prochaines dates :
29 mars, 30 avril, 31 mai, 28 juin, 31 juillet,
30 août, 30 septembre, 31 octobre

Ce qui s'est passé

CHANTIER D'ÉTÉ : RAMASSAGE DES DÉCHETS SUR LES BORDS D'ALLIER



Dans le cadre d'un chantier d'été avec l'ADSEA, un groupe de jeunes a nettoyé les berges de l'Allier pendant 2 semaines en juillet. Grâce à un partenariat avec le SICTOM Nord Allier, les jeunes ont été équipés de sacs noirs, sacs jaunes et sacs de pré-collecte, pour pouvoir trier correctement les déchets collectés. Accompagnés par un animateur du SICTOM, ils venaient peser leur «récolte» tous les jours. Cannettes de bière, caddies de supermarché, matelas... Après 2 semaines de travail, c'est presque 1 tonne de déchets qui a été éliminée des bords d'Allier par ces jeunes volontaires !

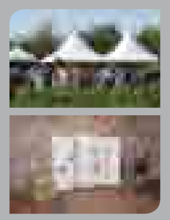
DES FLEURS RECYCLEUSES

Le SICTOM Nord Allier a fait appel à une artiste pour réaliser des points de collecte et de tri des déchets originaux : les fleurs recycleuses. Les 18 et 19 octobre, la Fée Crochette a accompagné une quinzaine d'élèves de l'IME Clairejoie, à Trévol, pour la réalisation de deux têtes de fleurs recycleuses à partir de matériaux de récupération (bouteilles en plastique, canettes...).

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS
du 17 au 25 novembre

Grâce à des partenariats avec le CNCS et Cap'Cinéma, le SICTOM a proposé aux usagers, jeunes et moins jeunes, de nombreux ateliers : création d'œuvres à partir d'objets destinés à être jetés, réutilisation de tissu… Une expo photos était également présente au CNCS. Après le vote des visiteurs, les trois clichés gagnants sont :
1 : «Le recyclage, c'est le pied !» de Sylvia LOUNISSI
2 : «Un peu d'eau» de Fabien MAS
3 : «Adèle la Luciole» de Magali SOULE

ET AUSSI...



La Fête des Jardins à la Prévert
le 16 septembre à Yzeure

La Foire aux cucurbitacées
le 28 octobre à Souvigny





ACTUS DÉCHETS

COLLECTE

3 nouvelles communes équipées de sacs jaunes

À compter du mois d'avril 2013, trois nouvelles communes seront desservies par la collecte sélective en porte à porte.

Dans un souci permanent d'optimiser son service de collecte sélective, le SICTOM Nord Allier a augmenté le nombre de communes bénéficiaires de la distribution de sacs jaunes :
les parties bourg de Diou, Lucenay-les-Aix et Villeneuve-sur-Allier seront ainsi desservies par la collecte sélective en porte à porte dès le mois d'avril 2013.

Pour savoir si votre rue en fait partie, n'hésitez pas à appeler le SICTOM au 04 70 46 77 19. Les informations seront également disponibles dans votre commune.



Collecte sélective en porte à porte

Des permanences de distribution de sacs jaunes auront lieu en janvier, février et mars 2013 dans ces trois communes, puis tout au long de l'année.
Retrouvez le calendrier de distribution en pages 8 et 9.

Un point de collecte enterré à Bressolles

Un nouveau lotissement, baptisé «Le Plessis», est en construction à Bressolles.

Prévu pour être terminé en 2013, un nouveau système de collecte a déjà été installé en fin d'année :
les habitants pourront déposer leurs emballages ménagers recyclables dans un point propre enterré (1 colonne pour le verre, 1 colonne pour le papier et le carton, 1 colonne pour les bouteilles plastique, boîtes en métal, briques alimentaires).

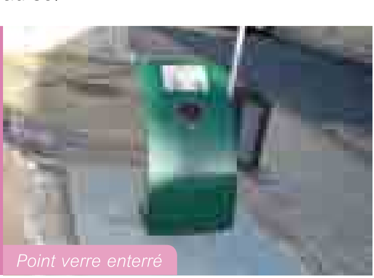
Le principe

Pour chaque colonne d'apport volontaire, seule une borne avec une ouverture dépasse du sol. La partie principale de la colonne est enterrée.

Ce concept novateur présente l'intérêt de pouvoir augmenter le volume du conteneur tout en gagnant de la place au sol.

Info express points enterrés

Des colonnes enterrées existent déjà à Moulins et Yzeure pour la collecte du verre. Elles seront, par la même occasion, remises en état ou remplacées.



Point verre enterré

Des bornes textiles sur tout le territoire

Des bornes permettant de collecter les textiles sont installées depuis janvier 2011 dans toutes les déchèteries du SICTOM Nord Allier.

Peuvent y être déposés les vêtements, chaussures, sacs, ceintures, peluches, draps, serviettes… Ces bornes sont collectées par l'association Le Relais, qui assure la deuxième vie de ces textiles (revente ou transformation en isolant).

Afin de répondre à la demande grandissante, Le Relais, en partenariat avec le SICTOM Nord Allier, installe de nouvelles bornes sur tout le territoire du SICTOM. Depuis décembre, vous trouverez ces bornes à côté des colonnes de tri.

Attention :

Tous les points propres ne seront pas équipés. N'hésitez pas à vous renseigner au 04 70 46 77 19 pour connaître la borne textile la plus proche.

Un doute sur les consignes de tri

téléchargez nos documents (guide du tri, guide de déchèterie…) sur www.sictomnordallier.fr ou contactez-nous au 04 70 46 77 19

TRAITEMENT

Le biogaz de Chézy bientôt valorisé

Le SICTOM Nord Allier et l'entreprise GASEO Environnement ont signé un contrat de valorisation du biogaz de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux de Chézy, le 9 février dernier. La mise en service de l'installation de valorisation se fera début 2013.



Plan 3D du projet de valorisation du biogaz

Comment ça marche ?

Le but est de produire de l'énergie à partir du biogaz issu des 57 000 tonnes de déchets enfouis annuellement sur le site de Chézy. Le principe :

- Le SICTOM met son biogaz à disposition de GASEO, actuellement détruit par la torchère et non valorisé.
- GASEO conçoit, finance et exploite les installations de valorisation énergétique (électricité et chaleur), pour un investissement total de 1,9 million d'euros.
- GASEO vend l'électricité au réseau électrique avec la passation d'un contrat de 15 ans avec ERDF. Une étude sur la valorisation de la chaleur produite par l'installation sera menée afin de mettre en place un dispositif encore plus vertueux sur le plan environnemental.
- GASEO rémunère le SICTOM pour la mise à disposition du biogaz sur une durée de 15 ans, à compter de la mise en service de l'installation.

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) passera de 22€ à 15€ la tonne de déchets traitée pour 2013

Ainsi, le biogaz sera valorisé pour obtenir de l'énergie au lieu d'être rejeté dans l'atmosphère. La valorisation du biogaz fournira au SICTOM une recette. De plus, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), que paye le SICTOM, passera de 22 à 15€ la tonne de déchets traitée pour 2013, à compter de la mise en service.



Collecteur de biogaz

Le choix de Gaseo Environnement

Spécialiste de la valorisation du biogaz de centre d'enfouissement, GASEO Environnement est une entreprise récente forte d'une double compétence déchets-énergie.

Le contrat de concession, d'une valeur cumulée de 8,5 millions d'euros, fait suite à une consultation lancée en 2011 par le SICTOM Nord Allier. René GIRAUD, Président du SICTOM, est très satisfait de cette nouvelle collaboration : *«L'offre de GASEO s'est imposée car elle présentait les meilleures garanties de réduction de TGAP tout en éliminant les rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère».*

«La motivation et le positionnement du SICTOM en matière de réduction des coûts de traitement des déchets sont les garants de la réussite de ce projet», témoigne Xavier Joly, Président de GASEO Environnement. *«Ce contrat confirme notre position d'acteur clé sur le marché de la valorisation du biogaz en France».*

Quelques chiffres...

57 000 tonnes
Quantité de déchets entrant par an sur le site de Chézy.

1,2 MW
Puissance électrique installée des moteurs biogaz.

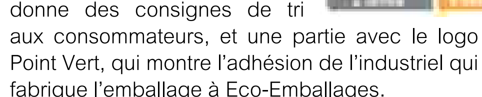
8 000 habitants
La production équivalente en consommation habitants.

600 000 €
Economie de TGAP du SICTOM sur trois ans. Cette économie sera répercutée sur la TEOM.

TRI DES EMBALLAGES

Le logo « Info-tri Point Vert »

Depuis quelques mois, vous avez pu voir apparaître sur certains emballages un nouveau logo, destiné à simplifier la démarche du tri pour les usagers. Simple et clair, il figurera sur tous les emballages d'ici la fin 2013.



La signalétique « Info-tri Point Vert » comporte une partie qui donne des consignes de tri aux consommateurs, et une partie avec le logo Point Vert, qui montre l'adhésion de l'industriel qui fabrique l'emballage à Eco-Emballages.

SÉCURITÉ

Déchets de soins : « piqûre » de rappel

Dans votre Trimag' de juin, nous rappelions déjà les consignes à respecter pour les personnes qui se soignent elles-mêmes à domicile et qui produisent des déchets piquants et coupants, les DASRI.

Important : **Ne pas mettre les boîtes jaunes qui permettent la collecte de ces déchets avec la collecte sélective !** Deux nouvelles piqûres ont été enregistrées en moins de 10 jours en octobre… Pensez à la sécurité des agents qui trient à la main !

Ayez le bon réflexe, **amenez vos boîtes jaunes pleines en pharmacie ou en déchèterie**, où elles seront orientées vers un traitement adapté.

Et les professionnels ?

Ne pas mettre les boîtes jaunes avec la collecte sélective : cette consigne est aussi valable pour les professionnels de santé (infirmières libérales, médecins, vétérinaires...), qui sont responsables de l'élimination et du traitement de leurs DASRI. L'Agence Régionale de Santé peut faire des contrôles de ces déchets de soins.

Il est rappelé que les sanctions peuvent être lourdes si ces consignes ne sont pas respectées : le fait d'abandonner ou de déposer des déchets dans des conditions contraires à la réglementation est passible d'une peine de **2 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende**.





Distribution sacs jaunes 2013

Modalités de retrait des sacs jaunes

Comme chaque année en janvier, le SICTOM Nord Allier démarre une nouvelle campagne de distribution des sacs jaunes.

À qui s'adresse cette distribution ?

Les habitants des zones agglomérées des communes d'Avermes, Bourbon-l'Archambault, Diou, Dompierre-sur-Besbre, Lucenay-les-Aix, Moulins, Neuvy, Souvigny, Toulon-sur-Allier, Villeneuve-sur-Allier et Yzeure bénéficient des sacs jaunes pour la collecte des emballages ménagers recyclables.

Cette distribution ne concerne pas les habitants des immeubles collectifs équipés de bacs jaunes.

Pourquoi tous les habitants ne sont pas concernés ?

En zone agglomérée, l'habitat dense permet la collecte de nombreux sacs jaunes avec peu de kilomètres à effectuer.
En zone rurale, l'habitat dispersé oblige le véhicule de collecte à effectuer de nombreux kilomètres pour peu de sacs jaunes.
Pour la maîtrise des coûts et le respect de l'environnement, le SICTOM Nord Allier a décidé de conserver l'utilisation des points tri dans les zones d'habitat dispersé.

Comment retirer ses sacs ?

Il suffit de vous rendre à l'une des permanences indiquées sur le calendrier, muni d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, pièce d'identité, facture...) comportant votre adresse exacte de résidence.
Si vous souhaitez rendre service à vos voisins ou vos proches, pensez à leur demander un justificatif de leur domicile.

RAPPEL
- *pas de permanence en juillet, août, décembre. Vous pouvez retirer vos sacs jaunes au SICTOM Nord Allier du lundi au vendredi, de 9h à 16h30.*

NOUVEAUTÉS 2013

- 3 nouvelles communes équipées de sacs jaunes (partie bourg) : Diou, Lucenay-les-Aix et Villeneuve-sur-Allier
- Pour un service plus performant, plus de dates et de nouveaux horaires de distribution des sacs jaunes : **9h - 14h30 et 13h - 18h30**

Calendrier de distribution 2013 *(sous réserve de modification)*

JANVIER	le 8	BOURBON-L'ARCHAMBAULT	Marché couvert	13h - 18h30
	le 10	DOMPIERRE-SUR-BESBRE	Place du Commerce	9h - 14h30
	le 15	MOULINS	Rue Edmond Bourges	9h - 14h30
	le 17	VILLENEUVE-SUR-ALLIER	Place Monument aux Morts	9h - 14h30
	le 22	LUCENAY-LES-AIX	Parking salle des Fêtes	9h - 14h30
	le 24	MOULINS	Rue Edmond Bourges	13h - 18h30
	le 29	YZEURE	Parking CHS	9h - 14h30
FÉVRIER	le 5	YZEURE	Parking CHS	13h - 18h30
	le 7	TOULON-SUR-ALLIER	Parking de la Vivert	9h - 14h30
	le 12	SOUVIGNY	Cours Geneviève Huilliers	9h - 14h30
	le 14	NEUVY	Place de la Mairie	9h - 14h30
	le 19	AVERMES	Portes d'Avermes	9h - 14h30
	le 21	DIOU	Place de la Mairie	9h - 14h30
	le 28	MOULINS	Place Jean Moulin	9h - 14h30
MARS	le 5	DOMPIERRE-SUR-BESBRE	Maison des Associations	9h - 14h30
	le 7	MOULINS	Place Jean Moulin	13h - 18h30
	le 12	VILLENEUVE-SUR-ALLIER	Place Monument aux Morts	13h - 18h30
	le 14	LUCENAY-LES-AIX	Parking salle des Fêtes	13h - 18h30
	le 16	AVERMES	Marché Portes d'Avermes	9h - 14h30
	le 21	YZEURE	Parking des Pouzeux	9h - 14h30
	le 26	DIOU	Place de la Mairie	13h - 18h30
AVRIL	le 9	AVERMES	Portes d'Avermes	13h - 18h30
	le 11	YZEURE	Parking des Pouzeux	13h - 18h30
	le 13	DOMPIERRE-SUR-BESBRE	Marché	9h - 14h30
	le 16	YZEURE	Parking Grillet	9h - 14h30
	le 18	MOULINS	Parking du Cimetière	9h - 14h30
	le 20	BOURBON-L'ARCHAMBAULT	Marché	9h - 14h30
MAI	le 14	MOULINS	Parking du Cimetière	13h - 18h30
	le 15	YZEURE	Marché - Place Jules Ferry	9h - 14h30
	le 30	YZEURE	Parking Carrefour Market	13h - 18h30
JUIN	le 4	AVERMES	Parking Leclerc	13h - 18h30
	le 6	SOUVIGNY	Marché - Cours G. Huilliers	9h - 14h30
	le 11	MOULINS	Parking Carrefour	9h - 14h30
	le 13	YZEURE	Parking Carrefour Market	13h - 18h30
	le 18	MOULINS	Parking Carrefour	13h - 18h30
	le 25	AVERMES	Parking Leclerc	9h - 14h30
SEPTEMBRE	le 3	VILLENEUVE-SUR-ALLIER	Place Monument aux Morts	9h - 14h30
	le 5	LUCENAY-LES-AIX	Parking salle des Fêtes	9h - 14h30
	le 12	DIOU	Place de la Mairie	9h - 14h30
	le 17	DOMPIERRE-SUR-BESBRE	Place du Commerce	13h - 18h30
	le 19	TOULON-SUR-ALLIER	Parking de la Vivert	13h - 18h30
	le 24	SOUVIGNY	Cours Geneviève Huilliers	13h - 18h30
	le 28	NEUVY	Marché - Place de la Mairie	9h - 14h30
OCTOBRE	le 3	MOULINS	Place de l'Hôtel de Ville	9h - 14h30
	le 8	YZEURE	Foyer des Bataillots	9h - 14h30
	le 15	BOURBON-L'ARCHAMBAULT	Parking Carrefour Market	13h - 18h30
	le 17	MOULINS	Place de l'Hôtel de Ville	13h - 18h30
	le 24	AVERMES	Portes d'Avermes	13h - 18h30
NOVEMBRE	le 5	TOULON-SUR-ALLIER	Parking de la Vivert	9h - 14h30
	le 7	NEUVY	Place de la Mairie	13h - 18h30
	le 19	DOMPIERRE-SUR-BESBRE	Mairie	13h - 18h30
	le 21	MOULINS	Place de la Bibliothèque	9h - 14h30
	le 26	BOURBON-L'ARCHAMBAULT	Marché couvert	9h - 14h30

Calendrier téléchargeable sur www.sictomnordallier.fr

ATTENTION

Seuls les habitants desservis par la collecte sélective au porte à porte sont concernés par cette distribution. Vos sacs vous seront remis uniquement sur présentation d'un justificatif de domicile. Vous ne pouvez retirer qu'une seule dotation de sacs par an.



La déchèterie mobile en 2013

Un service de proximité

La déchèterie mobile parcourt l'ensemble du territoire du SICTOM Nord Allier, afin d'augmenter le recyclage des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) et de respecter la réglementation. Cette déchèterie est présente sur toutes les communes adhérentes au SICTOM Nord Allier ne bénéficiant pas de déchèterie fixe et ayant la possibilité de l'accueillir.

Qui peut y accéder et comment ?

Où que vous habitiez sur le territoire du SICTOM Nord Allier, vous pouvez vous rendre à la déchèterie mobile présente sur la commune de votre choix (voir calendrier).
Les particuliers ont accès librement à la déchèterie mobile avec un véhicule de moins de 3,5 tonnes.

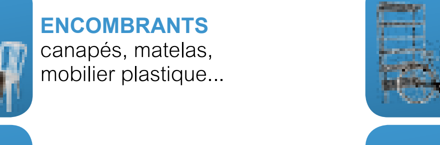
Attention ! L'accès à la déchèterie mobile
est refusé aux professionnels, artisans et commerçants.

Un gardien de déchèterie est présent pour vous accueillir et vous guider vers les bennes appropriées.

Les déchets acceptés



ENCOMBRANTS
canapés, matelas, mobilier plastique...



FERRAILLE
vélos, mobiliers et sommiers métalliques...



CARTONS
vides et pliés
(sans plastique ou polystyrène)



LAMPES ET NÉONS
à économie d'énergie



DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX
cartouches d'encre, batteries, piles, huile de cuisine, huile de vidange, seringues, radiographies, peintures, solvants, acides, engrais...



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES
téléviseurs, ordinateurs, réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, lave-vaisselle, fers à repasser, grille-pain, jouets électriques...

ATTENTION !

Les déchets verts et les gravats doivent être apportés dans une des déchèteries fixes (Avermes, Bourbon-l'Archambault, Chézy, Coulandon, Dompierre-sur-Besbre, La Chapelle-aux-Chasses, Neuilly-le-Réal, Thionne).

Calendrier déchèterie mobile 2013 *(sous réserve de modification)*

DATE	COMMUNE	LIEU
AGONGES	Déchèterie fixe ou déchèterie mobile la plus proche	
AUBIGNY	Place de l'église	15 mai - 8 oct
AUROUER	Parking de la salle polyvalente	5 mars - 20 août
AUTRY-ISSARDS	Place devant le bâtiment communal	6 mars - 28 août
BAGNEUX	Parking du Cimetière	6 juin - 25 oct
BEAULON	Place vers ateliers municipaux	3 avril - 25 sept
BESSAY-SUR-ALLIER	Parking de la salle polyvalente	22 mars - 12 sept
BESSON	Rue du Stade	19 juin - 6 nov
BRESNAY	Entrée de l'ancien stade	4 juillet - 22 nov
BRESSOLLES	Parking de la salle polyvalente	23 mai - 24 oct
CHAPEAU	Parking tennis vers la Mairie	18 avril - 4 oct
CHATELPERRON	Parking Préhistorama	22 mai - 5 nov
CHAVROCHES	Stade de football	9 avril - 3 oct
CHEMILLY	Place vers l'ancien stade de football	10 avril - 9 oct
CHEVAGNES	Parking salle des fêtes	5 avril - 23 oct
COSSAYE	Place devant les ateliers municipaux - «Charbonnat»	21 mars - 26 sept
COUZON	Place derrière la salle polyvalente	25 juin - 28 nov
DIOU	Place de la Gare vers le point tri	26 mars - 3 sept
LA-FERTÉ-HAUTERIVE	Parking de la salle polyvalente	13 juin - 29 nov
GANNAY-SUR-LOIRE	Chemin d'accès au stade de football	5 juin - 7 nov
GARNAT-SUR-ENGIÈVRE	Zone après garage Europar et vers le point tri	14 mai - 16 oct
GENNETINES	Stade de football	11 juin - 19 nov
GOUISE	Déchèterie fixe ou déchèterie mobile la plus proche	
JALIGNY-SUR-BESBRE	Place à côté du collège	3 juillet - 26 nov
LAMENAY-SUR-LOIRE	Déchèterie fixe ou déchèterie mobile la plus proche	
LIERNOLLES	Parking de la bascule	4 avril - 19 sept
LUCENAY-LES-AIX	Déchèterie fixe ou déchèterie mobile la plus proche	
LUSIGNY	Derrière la salle des fêtes - Rue des Soeurs	27 mars - 11 sept
MARIGNY	Déchèterie fixe ou déchèterie mobile la plus proche	
MEILLERS	Route à côté de l'aire de Meillers vers l'étang	11 avril - 10 oct
MERCY	Déchèterie fixe ou déchèterie mobile la plus proche	
MONÉTAY-SUR-LOIRE	Parking de la salle polyvalente vers la Mairie	9 juillet - 14 nov
MONTBEUGNY	Parking de la salle polyvalente	19 mars - 4 sept
MONTILLY	Place devant le stade Alphonse Lieutard	18 juin - 21 nov
MOULINS	Les Champins - Parking Zawada	15 mars - 12 avril - 10 mai - 7 juin - 5 juillet 23 août - 20 sept - 18 oct - 15 nov - 6 déc
NEUVY	Parking de la salle des fêtes	28 mars - 24 sept
NOYANT D'ALLIER	Parking de la salle des fêtes	24 mai - 12 nov
PARAY-LE-FRÉSIL	Parking église vers le point tri	10 juillet - 3 déc
PIERREFITE-SUR-LOIRE	Place derrière la supérette vers le point tri	4 juin - 22 oct
SALIGNY-SUR-ROUDON	Parking du marché couvert	13 mars - 6 sept
SAINT-ENNEMOND	Route de Dornes vers le monuments aux Morts	17 avril - 2 oct
SAINT-GÉRAND-DE-VAUX	Place devant la Mairie vers la salle des fêtes	14 mars - 29 août
SAINT-LÉON	Place derrière les ateliers municipaux vers le stade	7 mai - 15 oct
SAINT-LÉOPARDIN-D'AUGY	Place de l'église	12 mars - 5 sept
SAINT-MARTIN-DES-LAIS	Déchèterie fixe ou déchèterie mobile la plus proche	
SAINT-MENOUX	Complexe sportif vers salle polyvalente	16 mai - 13 nov
SAINT-POURCAIN/BESBRE	Parking de la Mairie	12 juin - 20 nov
SAINT-VOIR	Déchèterie fixe ou déchèterie mobile la plus proche	
SOUVIGNY	Parking MJC	20 mars - 10 sept
THIEL-SUR-ACOLIN	Parking derrière la salle polyvalente	7 mars - 21 août
TOULON-SUR-ALLIER	Parking de la salle socio-culturelle	16 avril - 17 sept
TOURY-LURCY	Place des Oudilles vers le point tri	27 juin - 27 nov
TRÉVOL	Place vers le stade de football	2 avril - 18 sept
VAUMAS	Place pour poids lourds vers la station d'épuration	26 juin - 4 déc
VILLENEUVE-SUR-ALLIER	Place du Bourg	21 mai - 17 oct
YZEURE	Rue des Cheminots - à côté des transports Bourrat	8 mars - 29 mars - 19 avril - 17 mai - 14 juin - 28 juin 11 juillet - 30 août - 13 sept - 11 oct - 8 nov - 5 déc

Seringues, lancettes, embouts de stylo injecteur, bandelettes

Ce qui soigne, ne doit pas ensuite infecter notre vie !

SICTOM Nord Allier

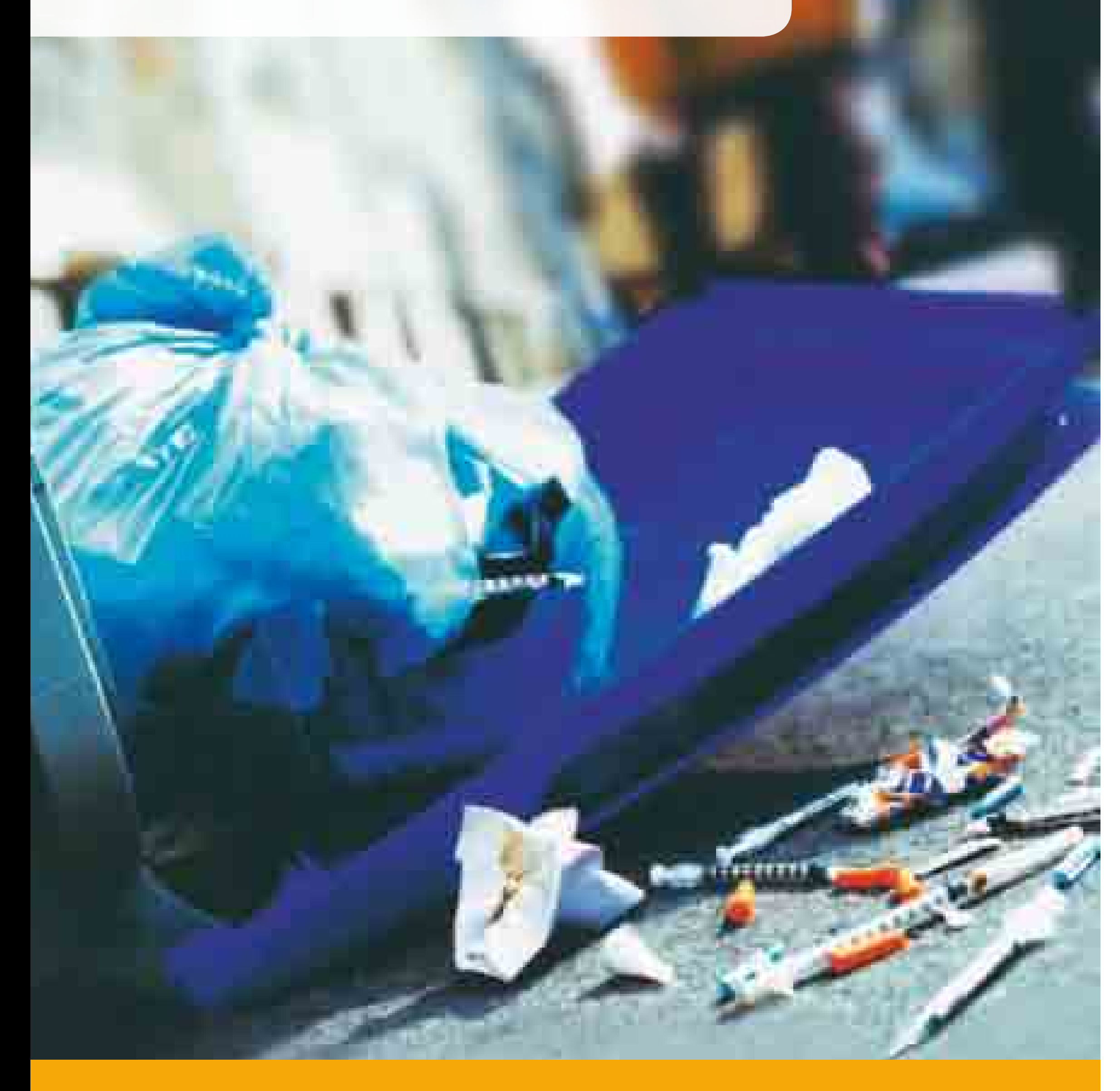
SICTOM Nord Allier
RD 779 - 03230 CHÉZY
Tél : 04 70 46 77 19
www.sictomnordallier.fr

Collecter, pour notre sécurité et notre santé

Les produits de soins peuvent présenter des risques de blessures ou de piqûres, transmission de germes, bactéries ou virus.

Après utilisation,
ne les jetez pas n'importe où !

Pour la sécurité de tous, renseignez-vous auprès de votre pharmacien ou déposez-les en déchèterie (dans un contenant fermé).



Pensez aux agents de collecte et aux valoristes qui trient les emballages à la main !

Plus d'informations sur www.sictomnordallier.fr



DOSSIER

Le plastique c'est fantastique

COUP DE PROJECTEUR SUR LE RECYCLAGE DES PLASTIQUES

Pratiqué par 9 Français sur 10, le tri est un geste répété quotidiennement, mais qui peut parfois amener à se poser des questions, notamment en ce qui concerne les emballages en plastique : «Est-ce que tous les plastiques se recyclent ?». Aujourd'hui non, mais… En effet, des expérimentations sont en cours pour étendre les consignes de tri à tous les plastiques.

Le recyclage des plastiques nécessite plusieurs tris en amont :

- le tri à la maison : seuls les bouteilles, flacons et bidons doivent aujourd'hui être mis à la collecte sélective.
- le tri en centre de tri : séparation des différents types de plastiques recyclables (PET : coloré, transparent ; PEHD).

Le recyclage des plastiques ne date pas d'aujourd'hui, mais seulement 22,5 % de l'ensemble des emballages plastiques ont été recyclés en 2010.

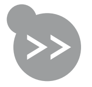
Nous l'avons dit, seuls les bouteilles, flacons et bidons en plastique sont recyclables. En voulant bien faire, nous sommes souvent tentés de mettre d'autres plastiques (barquettes, pots de yaourts, films plastiques...) à la collecte sélective.
C'est pourquoi l'organisme Eco-Emballages a lancé une expérimentation inédite, afin de vérifier si d'autres plastiques peuvent être recyclés facilement et de manière économique et écologique.

Retrouvez toutes les informations dans ce dossier dédié au plastique.

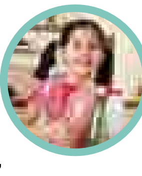
Seulement **51 %** des bouteilles, flacons et bidons ont été recyclés en 2011 !

Sources : Eco-Emballages, Environnement & Technique et Amorce

Le recyclage du plastique aujourd'hui



Petit historique



Pour comprendre pourquoi on ne trie aujourd'hui pas tous les plastiques, il faut revenir à l'origine de la collecte sélective. En 1992, Eco-Emballages a choisi de demander aux habitants de ne trier que les emballages qui pouvaient être recyclés : les bouteilles, bidons et flacons en plastique.

Depuis 1994, les entreprises sont engagées pour réduire l'impact environnemental des emballages : ainsi, le poids des bouteilles en plastique a diminué de 23%. Mais il faut aller plus loin et renforcer les démarches de prévention.

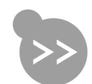


Depuis 1997, les emballages en plastique mis sur le marché ont augmenté de 20%. Cette hausse s'explique par le fait que le plastique possède des propriétés en adéquation avec les attentes des consommateurs en matière d'emballage.

En France, plus d'un million de tonnes d'emballages en plastique (recyclables et non recyclables) sont mises sur le marché chaque année et seules 230 000 tonnes ont été recyclées en 2010.

Le taux de recyclage de l'ensemble de ces emballages en plastique est donc de 22,5%. Si ce taux est supérieur aux objectifs imposés par la réglementation européenne, on ne peut cependant s'en contenter.

Le recyclage des emballages plastiques est aujourd'hui un enjeu considérable à la fois économique et environnemental pour tous les acteurs de la chaîne de tri.



Et au SICTOM Nord Allier ?

Pour trier vos bouteilles, flacons et bidons en plastique, vous disposez de plusieurs moyens :

- Sacs jaunes pour certains habitants des communes d'Avermes, Bourbon-l'Archambault, Dompierre-sur-Besbre, Moulins, Neuvy, Souvigny, Toulon-sur-Allier, Yzeure et bientôt Diou, Lucenay-les-Aix et Villeneuve-sur-Allier.
- Bacs jaunes de regroupement dans les immeubles.
- Colonnes à bandeau jaune dans les points propres, répartis sur tout le territoire.





Grâce au tri réalisé par tous les habitants, 276,4 tonnes de bouteilles, flacons et bidons en plastique ont pu être collectées et donc recyclées en 2011 (soit 3,4 kg par habitant).
A noter que 20,4 tonnes de sacs jaunes vides ont également été recyclées.

Quelques chiffres

40% environ des emballages en plastique sont des bouteilles et flacons.

22,5% des déchets d'emballages plastique en France sont recyclés.

51 % des bouteilles et flacons en plastique sont recyclés.

25% C'est à l'heure actuelle, la part de plastique recyclé intégré dans la fabrication de certaines bouteilles.

20 En 50 ans, la consommation de plastique a été multipliée par 20 dans le monde.

67% des français demandent que leurs emballages soient recyclables ou fabriqués à partir de matériaux recyclés.

75% Le Grenelle de l'Environnement impose un taux de recyclage des déchets d'emballages ménagers (papier, carton, plastiques, briques alimentaires, emballages en métal) de 75% dès 2012.

Le recyclage, comment ça marche ?



Les plastiques valorisés grâce au recyclage

A ce jour, deux modes de valorisation des déchets d'emballages en plastique existent :

- Le recyclage, qui consiste à récupérer le matériau dont est constitué l'emballage plastique pour l'utiliser ensuite comme matière première dans la fabrication de nouveaux objets. Ainsi, **les plastiques retrouveront une deuxième vie sous diverses formes : textiles, nouvelles bouteilles, arrosoirs…**
- La valorisation énergétique, qui consiste à incinérer les déchets plastiques et récupérer l'énergie qui s'en dégage.

Eco-Emballages développe prioritairement le recyclage. Ce dernier **permet d'économiser des matières premières, et notamment du pétrole, qui sert à la fabrication des matières plastiques.**



Le cycle du recyclage des emballages en plastique

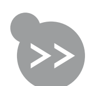
Les bouteilles, bidons et flacons en plastique se recyclent seulement si nous les trions !

Dans le centre de tri, ils sont préparés pour le recyclage : ils sont triés selon un cahier des charges précis, puis mis en balles (gros cubes) pour faciliter le transport.

Dans l'usine de régénération, les bouteilles deviennent des paillettes et des granulés de plastique propres, utilisés pour fabriquer, par exemple, des fibres textiles, de nouvelles bouteilles en plastique et même des stylos.







Que deviennent les plastiques une fois recyclés ?

Avec 1 tonne d'emballages en PET triée, on fabrique :

- 725 couettes (1 kg de fibres de PET recyclé dans 1 couette)
- 1 813 pulls polaires

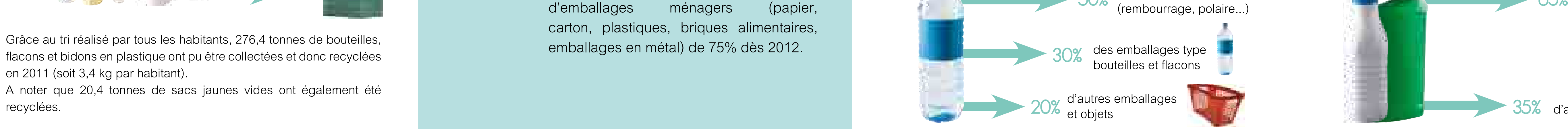
Et on économise 610 kg de pétrole brut !

Avec 1 tonne d'emballages en PEHD triée, on fabrique :

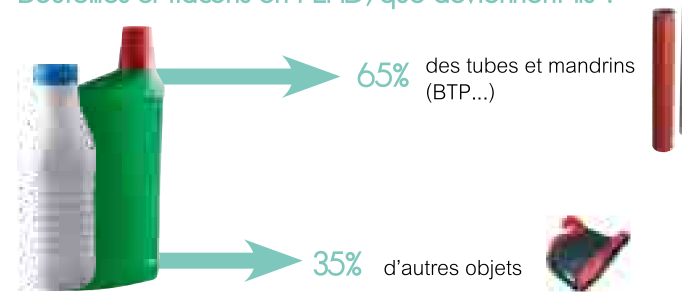
- 7 bancs publics
- 68 bacs de collecte
- 7,5 km de tuyaux

Et on économise 510 kg de pétrole brut !

Bouteilles en PET, que deviennent-elles ?



Bouteilles et flacons en PEHD, que deviennent-ils ?



Expérimentation sur les plastiques en marche

A l'initiative d'Eco-Emballages, l'expérimentation de l'extension des consignes de tri des plastiques a démarré début 2012. 51 collectivités, qui représentent 3,7 millions d'habitants, ont été sélectionnées pour participer à cette expérience unique et innovante.

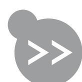


La nécessité d'agir

Aujourd'hui, Eco-Emballages a décidé d'agir d'un bout à l'autre de la chaîne du tri et du recyclage pour diminuer l'impact environnemental des emballages plastiques :

- En amont : en incitant les entreprises à réduire à la source leurs emballages et à améliorer leur recyclabilité.
- En aval : en augmentant le recyclage des emballages en plastique.

C'est pour cela qu'Eco-Emballages a lancé début 2012 l'opération d'expérimentation de l'extension des consignes de tri des emballages plastiques. Le SICTOM Nord Allier ne fait pas partie de ces 51 collectivités.



Une première opération d'envergure

Eco-Emballages a lancé un appel à projets en 2010 auprès des collectivités locales pour l'extension des consignes de tri aux emballages en plastique autres que les bouteilles, bidons et flacons. Sur plus d'une centaine de dossiers, près de 80 collectivités ont été présélectionnées. Réparties sur tout le territoire français, elles permettent un réel maillage territorial pour tenir compte de la diversité des problématiques de tri et de collecte. Au final, 51 collectivités ont été retenues.

À propos d'Éco-Emballages

Depuis 20 ans, Eco-Emballages agit pour développer le tri et le recyclage des emballages ménagers partout en France.



C'est un éco-organisme agréé par l'Etat, qui a pour vocation d'assurer la responsabilité élargie des producteurs en matière de gestion de la fin de vie de leurs emballages ménagers. Sa mission est d'organiser, superviser et accompagner le recyclage des emballages ménagers en France.

Pour cela, Eco-Emballages travaille avec les entreprises à l'éco-conception et à la réduction des emballages, finance la collecte sélective et contribue à son efficacité, informe le grand public et favorise le recyclage des emballages. Ses missions :

- Faire trier les Français grâce à des actions de communication nationales.
- Accompagner la collecte sélective en épaulant techniquement et financièrement les collectivités locales.
- Encadrer le recyclage (critères de qualité et de prix).
- Faire progresser les emballages pour qu'ils aient le moins d'impact possible sur l'environnement.



Chez les habitants, simplifier le geste de tri

Le principe est simple : les 3,7 millions d'habitants concernés vont déposer dans le bac de recyclage tous les emballages ménagers en plastique : le pot de yaourt, la barquette de fruits, le sachet de produit congelé…
A l'issue de cette première étape de test qui durera 3 ans, le procédé pourrait être généralisé à tous les Français pour accélérer le recyclage des plastiques en France.





Un défi industriel à relever

L'opération va générer des flux de déchets supplémentaires à gérer et les centres de tri des collectivités pilotes ont du se préparer. Pour cela, ils ont accepté de faire évoluer leur organisation et leur équipement.
Parallèlement, un appel à projets a été lancé en mars 2010 afin d'accompagner le développement de nouvelles solutions industrielles pour recycler les nouveaux emballages collectés. C'est un véritable défi technique et industriel qui va être mis en place afin de pouvoir trier et recycler plus d'emballages en plastique au cours de ces trois prochaines années !



Les premiers retours

Après presque 1 an d'expérimentation, les situations des collectivités sont très contrastées :
Si certaines ne perçoivent que très peu de changement (quantité, qualité des flux), d'autres indiquent des tonnages supplémentaires de plus de 20% en centre de tri !

On perçoit déjà deux points de vigilance concernant :
Le tri des plastiques souples (les repreneurs ne valorisent aujourd'hui que le polyéthylène) et le tri du PET bouteille / PET barquette, puisque le recyclage des deux PET en mélange ne paraît pas si évident que cela.

Au final, l'extension des consignes de tri laisse entrevoir la possibilité de doubler le taux de recyclage des emballages en plastique pour atteindre 40% !





Des idées simples au quotidien

Comment bien conserver les aliments pour ne pas les jeter sans les avoir consommés ? Retrouvez plus d'infos dans notre série de fiches astuces sur www.sictomnordallier.fr.

Bien conserver pour ne pas jeter

En moyenne, les Français jettent 20 kg de déchets alimentaires chaque année, dont 7 kg de produits non consommés encore emballés ! Quelques conseils à suivre pour éviter ce gaspillage alimentaire…

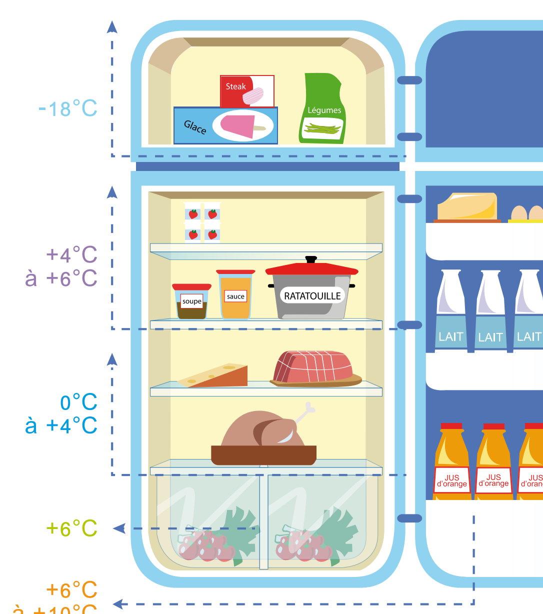
- Apprendre à conserver et cuisiner les restes plutôt que de les jeter. De nombreuses recettes toutes simples et délicieuses existent.
- Ranger les produits à la bonne place dans le frigo.
- Vérifier régulièrement les dates de péremption et mettre devant (dans le réfrigérateur ou le placard) les produits à consommer en premier.
- En courses, ne pas se ruer sur les promotions. La question à se poser : En ai-je vraiment besoin et est-ce que la quantité correspond à ma consommation ? Aurai-je le temps de tout consommer ?

Bien organiser son réfrigérateur

Dans le réfrigérateur, rangez les produits à la bonne place :

- À -18°C (partie congélateur) : les surgelés et les glaces.
- Entre 0°C et + 4°C : la viande, les volailles, poissons, charcuterie, fromages frais et au lait cru, crèmes, yaourts, desserts, jus de fruits, produits entamés et en cours de décongélation.
- Entre + 4°C et + 6°C : les aliments cuits, produits faits maison, yaourts et fromages faits à cœur.
- Dans le bac à légumes : les légumes et fruits frais lavés, fromages à affiner (emballés).
- Dans la porte : les œufs, lait, beurre, jus de fruits entamés.

Ces zones de froid varient en fonction des réfrigérateurs. Reportez-vous au mode d'emploi de votre appareil.





BON DE RÉSERVATION COMPOSTEUR

à remplir et à renvoyer à : SICTOM Nord Allier - RD 779 - «Prends-y-garde» - 03230 CHÉZY

TARIFS
composteurs en bois 300L : 15€
composteurs en bois 600L : 25€

Nom : ....

Prénom : ....

Adresse : ....

Code Postal : ....

Commune : ....

Téléphone* : / / / /

Courriel* : ....@................................

(afin de limiter les envois de papiers et les coûts associés)

Ces informations ne seront en aucun cas communiquées

* *champs obligatoires*

1/ Combien de personnes composent votre foyer* ? ....

2/ Superficie totale de votre terrain : .... m²

Le .... à ....

Signature :

Vous ne payez rien à la réservation ni au retrait du composteur, une facture vous sera adressée.

Jours de retrait : du lundi au vendredi de 9h à 16h15 (non stop) au SICTOM Nord Allier. Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile pour retirer votre composteur.

Pour vos PILES et ACCUS,
pensez à la déchèterie !

